

**CONSEIL DU SECTEUR CENTRE****DÉLIBÉRATION****SÉANCE DU 28 JANVIER 2025**

Le vingt-huit janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures et , les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du quinze janvier deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Le caractère public de la séance a été assuré par la présence du public de la Mairie Paris Centre.

Étaient présent.e.s :

Karine BARBAGLI, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAUT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine, FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Jean-Paul MAUREL, Audrey PULVAR, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Julien ROUET, Antoine SIGWALT, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL

Étaient absent.e.s :Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Dorine Bregman donné pouvoir à Boris Jamet-Fournier  
Shirley Wirden a donné pouvoir à Luc Ferry (pour une partie de la séance)  
Yohann Roszewitch a donné pouvoir à Benoite Lardy  
Jimmy Berthe adonné pouvoir à Catherine Tronca  
Christel Toriello a donné pouvoir à Antoine Sigwalt  
Julien Rouet a donné pouvoir à Aurélien Véron

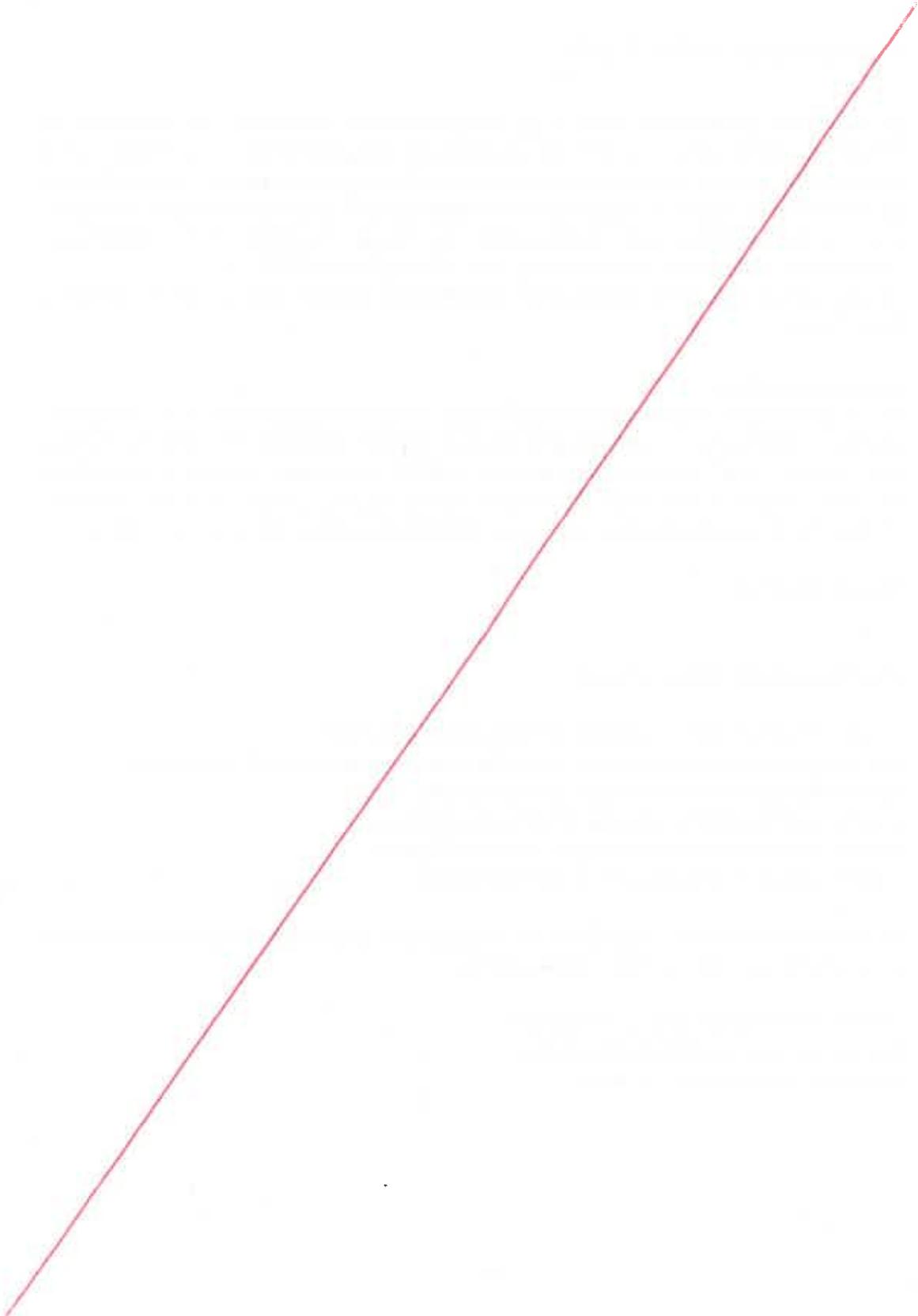
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris centre, à 19 heures 00.

Arrivée de Christel TORIELLO à 20h20  
Arrivée de Dorine BREGMAN à 20h44  
Départ de julien ROUET à 21h30



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

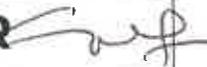
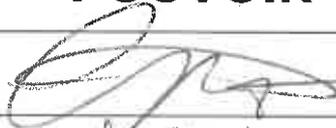
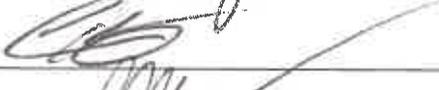


CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 28 janvier 2025

Karine BARBAGLI	
Jimmy BERTHÉ	<b>POUVOIR</b> 
Amina BOURI	
Jacques BOUTAULT	
Dorine BREGMAN	<b>POUVOIR</b>
Gauthier CARON-THIBAUT	
Corine FAUGERON	
Luc FERRY	
Martine FIGUEROA	
Florent GIRY	
Boris JAMET-FOURNIER	
Benoîte LARDY	

Le Maire de Paris Centre

Le secrétaire de séance

Ariel WEIL

Antoine SIGWALT

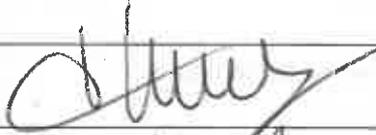
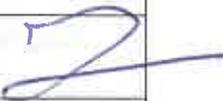
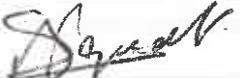
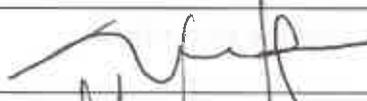
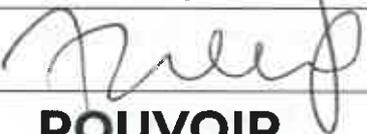



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 28 janvier 2025

Véronique LEVIEUX	
Jean-Paul MAUREL	
Audrey PULVAR	
Raphaëlle RÉMY-LELEU	 RPL
Yohann ROSZÉWITCH	<b>POUVOIR</b>
Julien ROUET	<b>POUVOIR</b> 
Antoine SIGWALT	
Christel TORIELLO	<b>POUVOIR</b>
Catherine TRONCA	
Aurélien VÉRON	
Ariel WEIL	
Shirley WIRDEN	<b>POUVOIR</b>

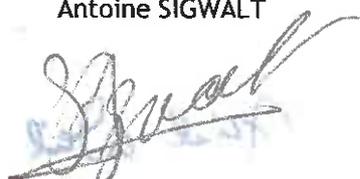
Le Maire de Paris Centre

Le secrétaire de séance

Ariel WEIL



Antoine SIGWALT



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

L'ordre du jour définitif est le suivant :

**PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES**

**2025 PC 01**

Désignation du secrétaire de séance

**2025 PC 06**

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

**2025 PC 03**

Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 3 décembre 2024

**2025 PC 04**

Adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil de Paris Centre.

**VPC 2025 07 -APC 2025 01**

**2025 PC 05**

Adoption de la nouvelle charte de Conseils de quartier de Paris Centre **APC 2025 02**

**PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS**

**2025 DAC 216**

Attribution de la dénomination Christiane Eda-Pierre à la Médiathèque musicale de Paris (Paris centre)

**2025 DU 26**

Dénomination passerelle Jim Morrison (4e, 12e).

**2025 DU 29**

Dénomination place Paul et Marcelle Vergara (1er).

**2025 DAC 248**

Avenant à la convention d'équipement de 2023 et à l'avenant de 2024 avec l'association Le Portail de l'Hôtel Raoul pour le paiement du solde de 8 902,75 €.



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

**PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS**

**2025 DAE 5**

Conventions d'occupation du domaine public avec deux structures de l'économie sociale et solidaire dans le Parc Rives de Seine (4e)

**2025 DASCO 1**

Collèges publics parisiens -Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros).

**2025 DASCO 9**

Révision de la sectorisation des écoles publiques de Paris pour la rentrée scolaire 2025-26

**2025 DASCO 10**

Révision de la sectorisation des collèges publics de Paris pour la rentrée scolaire 2025-26

**2025 DFPE 66**

"Ludothèque CERISE fonctionnement de la Ludomouv' citoyenne "

**2025 DDCT 39**

Communication sur l'acte 2 du déploiement du Pacte parisien de la proximité

**2025 DLH 20**

Réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de construction et d'acquisition-amélioration de logements sociaux réalisés par ELOGIE-SIEMP

**2025 DLH 44**

Mise en conformité du règlement municipal du changement d'usage à la loi du 19 novembre 2024 et au PLU

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

**PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS**

**2025 DLH 23**

Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes d'acquisition-amélioration et de construction de logements sociaux réalisés par la RIVP

**2025 DLH 42**

Réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de construction, d'acquisition-amélioration et de rénovation de logements sociaux réalisés par Immobilière 3F

**2025 DSOL 4**

Aide alimentaire - février 2025

**2025 DSOL 5**

Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC.

**2025 DSOL 8**

Signature de 31 conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec les 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris et subventions (5 032 116 euros)

**2025 DSOL 13**

Subvention de fonctionnement (228 968 €) à 9 Bagageries Parisiennes au titre de 2025

**2025 DU 49**

Cession d'un lot de copropriété au 2-6 rue François Miron (4e)

**2025 DVD 22**

Stationnement de surface - dispositions diverses d'ajustement



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

**VŒUX**

**VPC 2025 01**

Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif aux parcs canins à Paris Centre

**VPC 2025 03**

Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif aux nuisances rue des Orfèvres.

**VPC 2025 04**

Vœu présenté par Karine Barbagli et des élus de Paris en Commun de Paris Centre relatif à la reprise des expulsions locatives avec la fin de la trêve hivernale

**VPC 2025 05**

Vœu présenté par élus de Paris en Commun pour la défense de l'école publique à Paris Centre et contre les mesures envisagées pour la rentrée scolaire 2025

**VPC 2025 06**

Vœu déposé par le groupe écologiste du Conseil du Premier secteur relatif à l'occupation par des jeunes mineurs isolés de la Gaité Lyrique (3e arr)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19 (5 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 PC 01 – Désignation du secrétaire de séance**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris centre est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19 (5 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 PC 06 – Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19 (5 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 PC 03 – Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 3 décembre 2024**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024 est adopté.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 PC 04 Adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil de Paris Centre.**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 42 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le nouveau règlement intérieur du Conseil de Paris Centre est adopté

Pour : 19

Contre : 5 (J. Boutault, A. Bouri, C. Faugeron,  
J-P Maurel, R. Rémy-Leleu)

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents :

Nombre de votants :

Nombre des suffrages exprimés :

**V PC 2025 07** – Vœu déposé par le groupe écologiste du Conseil du Premier secteur relatif à l'évolution du Règlement intérieur du Conseil de secteur et à la charte des Conseils de Quartier

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant le Conseil de secteur du 3 décembre 2024 où le débat sur l'évolution du Règlement intérieur du Conseil de secteur et de la charte des Conseils de quartier a été reporté au présent Conseil de secteur ;

Considérant que ce report avait pour objet de rechercher un consensus de notre Conseil sur l'évolution des textes régissant notre démocratie participative locale,

Considérant la demande formulée en mai 2023 par le groupe écologiste à mi-mandat d'une révision du Règlement intérieur et de la charte des Conseils de quartier de notre secteur ;

Considérant la réunion de travail au cours de laquelle les écologistes ont fait part d'un grand nombre de propositions pour faciliter l'expression de la parole citoyenne et vivifier la démocratie participative en lui donnant un réel pouvoir d'agir sur les décisions politiques locales ;

Considérant cette les réunions de travail précédentes en novembre 2023, janvier 2024, en octobre 2024 puis le 10 janvier 2025 ;

Considérant la faible reprise des propositions formulées par le groupe écologiste dans les projets de Règlement intérieur et de Charte des Conseils de quartier ;



## CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

### DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Considérant les demandes maintes fois formulées par les membres de Conseils de quartier d'un renouveau de la démocratie participative et notamment de la remise en place de la faculté de déposer des vœux au Conseil de secteur ;

Considérant l'engagement pris lors de la fusion des conseils des quatre arrondissements centraux de retenir « le mieux disant démocratique » de chacun des quatre Règlements intérieurs et Chartes de conseils de quartiers des arrondissements centraux ;

Considérant que faire et décider ensemble, pour redonner envie de s'engager est un axe majeur pour construire une société inclusive, apaisée et rassemblée autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité :

Les élu.es du groupe écologiste forment le vœu que :

#### **I – Règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre**

Les séances du Conseil du premier secteur Paris centre soient accessibles à distance en visioconférence ;

Les communications du Maire soient suivies d'un temps d'intervention ne pouvant excéder 5 minutes de la part des président.es des groupes politiques du Conseil de secteur ;

Les vœux rattachés aux délibérations puissent être transmis dans un délai de 5 jours francs avant la date de la séance du Conseil (et non pas 7 jours, comme actuellement) ;

Un temps de questions et interventions du public soient organisé juste avant le début du Conseil de secteur (et non pas à l'issue de celui-ci) ;

Toute pétition ayant recueilli cinq cents signatures de personnes électrices à Paris Centre, puisse donner lieu à un projet de vœu déposé à l'ordre du jour du Conseil de secteur.

#### **II – Charte des Conseils de quartier de Paris Centre**

Le Conseil de quartier puisse déposer des vœux lors du Conseil du premier secteur de Paris centre, ceux-ci devant auparavant avoir été adoptés dans les mêmes termes par le Conseil de quartier et être parvenu au Maire, moins sept jours francs avant la date du Conseil afin d'être inscrit, pour en délibérer, à l'ordre du jour de la séance ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Une réunion plénière annuelle de présentation des actions des Conseils de quartiers, sous forme d'un rapport d'activité soit organisée par la Mairie, cette présentation ayant lieu durant une séance Conseil de secteur et à ce titre inscrite à l'ordre du jour de la **séance et** suivie d'un débat ;  
Le bureau de chaque Conseil de quartier soit constitué de façon strictement paritaire.

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (J. Boutault, A. Bouri, C. Faugeron, J-P  
Maurel, R. Rémy-Leleu)

Contre : 19

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 PC 05 Adoption de la nouvelle charte de Conseils de quartier de Paris Centre**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

La nouvelle charte de Conseils de quartier de Paris Centre est adoptée

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)  
Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DAC 216 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Attribution de la dénomination Christiane Eda-Pierre à la Médiathèque musicale de Paris (Paris centre)**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

**DÉLIBÈRE :**

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24  
Contre : 0  
Abstention : 0  
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DU 26 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Dénomination passerelle Jim Morrison (4e, 12e).**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DU 29 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Dénomination place Paul et Marcelle Vergara (1er).**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DAC 248 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Avenant à la convention d'équipement de 2023 et à l'avenant de 2024 avec l'association Le Portail de l'Hôtel Raoul pour le paiement du solde de 8 902,75 €.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DAE 5 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Conventions d'occupation du domaine public avec deux structures de l'économie sociale et solidaire dans le Parc Rives de Seine (4e)**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Audrey PULVAR, Conseillère déléguée de Paris Centre, Adjointe à la Maire de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis comportant des réserves est donné à la majorité

RESERVES : vote favorable sur la CODP de Table de Cana. Le conseil ne s'est pas prononcé sur la CODP pour Bonne Table. Un amendement technique sera déposé au conseil de paris pour séparer le vote sur les 2 CODP et le vote sur Bonne Table reporté à un conseil ultérieur.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 4 (C. Toriello, A. Sigwalt, J. Rouet, A. Véron)

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DASCO 1 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics parisiens -Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros).**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DASCO 9 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Révision de la sectorisation des écoles publiques de Paris pour la rentrée scolaire 2025-26

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DASCO 10 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Révision de la sectorisation des collèges publics de Paris pour la rentrée scolaire 2025-26**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DFPE 66 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Ludothèque CERISE fonctionnement de la Ludomouv' citoyenne "**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents :

Nombre de votants :

Nombre des suffrages exprimés :

**2025 DDCT 39** - Communication sur l'acte 2 du déploiement du Pacte parisien de la proximité

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

Communication sans vote

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de votants : 19 (4 pouvoirs)  
Nombre des suffrages exprimés : 23

**2025 DLH 20 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de construction et d'acquisition-amélioration de logements sociaux réalisés par ELOGIE-SIEMP**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 0  
NPPV : 1 (S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 19 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

**2025 DLH 44 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Mise en conformité du règlement municipal du changement d'usage à la loi du 19 novembre 2024 et au PLUd

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

NPPV : 1 (M. Figueroa)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DLH 23 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes d'acquisition-amélioration et de construction de logements sociaux réalisés par la RIVP

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DLH 42 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de construction, d'acquisition-amélioration et de rénovation de logements sociaux réalisés par Immobilière 3F

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DSOL 4 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Aide alimentaire - février 2025**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DSOL 5 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

## CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

## DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DSOL 8 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Signature de 31 conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec les 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris et subventions (5 032 116 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DSOL 13 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention de fonctionnement (228 968 €) à 9 Bagageries Parisiennes au titre de 2025**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

## CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

## DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 parvins)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DU 49 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris** – Cession d'un lot de copropriété au 2-6 rue François Miron (4e)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**2025 DVD 22 - Délibération portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Stationnement de surface - dispositions diverses d'ajustement**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 15 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

## CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

## DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**V PC 2025 01** – Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif aux parcs canins à Paris Centre

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant qu'à Paris, il y a près de 250 000 chats et près de 100 000 chiens ;

Considérant qu'à Paris Centre, il existe uniquement deux parcs canins pour près de 100 000 habitants ;

Considérant qu'il existe des espaces verts dans lesquels les chiens sont autorisés, mais uniquement attachés en laisse ;

Considérant que pour le bien-être animal l'accès à un extérieur sécurisé et à la promenade est fondamental

Considérant que les bienfaits des animaux de compagnie sont prouvés : ils contribuent à notre santé physique en réduisant le stress, l'anxiété, le cholestérol et l'hypertension, et ils nous encouragent aussi à faire plus d'exercice, puisque les propriétaires de chiens, par exemple, marchent en moyenne 30 minutes de plus par semaine ;

Considérant que, sur le plan émotionnel, les animaux offrent un soutien psychologique et affectif précieux ;

Considérant que les animaux de compagnie peuvent avoir un impact très positif sur les enfants ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Considérant que, malheureusement, entre les habitations exigües, les lieux de balade un peu trop rares et la verbalisation des chiens sans laisse, avoir un chien quand on habite Paris n'est pas toujours simple.

**Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale, émettent le vœu que la Mairie de Paris Centre :**

- Crée tout le long des quais de Seine de jolis et longs parcs canins végétalisés et clôturés ;
- Agrandisse les parcs canins de Paris Centre pour éviter tout problème de salubrité publique ;
- Installe des pancartes homogènes dans les espaces canins précisant que c'est un environnement pour les chiens sans laisse, afin d'éviter toute dangerosité pour les enfants.

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (M. Figueroa, J. Rouët, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)  
Contre : 19  
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**V PC 2025 03** – Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif aux nuisances rue des Orfèvres.

Conformément à l'article L.2571-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que la situation actuelle rue des Orfèvres est devenue intolérable pour les habitants du quartier ;

Considérant que des comportements inciviques troublent la tranquillité de ce secteur et perturbent le cadre éducatif de l'école Saint-Germain l'Auxerrois ;

Considérant la présence quotidienne de personnes consommant des substances illicites sous les fenêtres de l'école Saint-Germain l'Auxerrois, entraînant des nuisances sonores, des odeurs désagréables, ainsi que des déchets tels que des seringues, générant un sentiment d'insécurité ;

Considérant les risques sanitaires, notamment ceux liés à une possible contamination, dans l'environnement immédiat d'une école maternelle ;

Considérant que, malgré les interventions régulières des services municipaux pour nettoyer la rue, ces efforts sont annulés par des actes récurrents d'incivilité ;

**Martine Figueroa émet le vœu que la Mairie de Paris Centre :**

- Mette en place des mesures de prévention.
- Organise des patrouilles de la police municipale et de la police nationale de manière plus fréquentes, surtout en soirée.
- Renforce les services de propreté autour de l'école.



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (M. Figueroa, J. Rouet, A. Sigwalt, C.  
Toriello, A. Véron)  
Contre : 19  
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 19 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

**V PC 2025 04** – Vœu présenté par Karine Barbagli et des élus de Paris en Commun de Paris Centre relatif à la reprise des expulsions locatives avec la fin de la trêve hivernale

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que la fin de la trêve hivernale marque chaque année la reprise des expulsions locatives, plongeant de nombreux foyers dans des situations de précarité extrême ;

Considérant les données alarmantes montrant une augmentation significative des expulsions locatives (+17% entre 2023 et 2022), aggravées par la promulgation en 2023 de la régressive loi Kasbarian, qui condamne les foyers les plus vulnérables sans apporter aucune solution à la crise structurelle du logement ;

Considérant que ces expulsions touchent des personnes en situation de grande vulnérabilité, notamment des victimes d'accidents de vie ou des personnes atteintes de handicaps ou de maladies graves, comme en témoignent les cas survenus à Paris Centre le 7 octobre pour un homme sur le point de subir une lourde intervention chirurgicale, ou encore le 28 octobre pour un homme reconnu avec un handicap mental ;

Considérant que ces expulsions sont faites sans solutions de relogement, le 115 étant saturé et la file d'attente pour l'accès au logement social étant très longue à Paris Centre avec près de 4500 demandeurs pour près d'une dizaine de logements attribués chaque année ;



## CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

### DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Considérant que la Ville de Paris, bien que mobilisée, ne peut se substituer à l'État dans l'accueil des personnes expulsées et l'hébergement d'urgence ;

Considérant que 30 % des attributions de logements sociaux dépendent de la Préfecture, notamment pour les foyers reconnus prioritaires au titre du DALO (Droit au logement opposable) ;

Considérant que les politiques de prévention des expulsions bien que déjà insuffisantes, ont été fragilisées par cette même loi Kasbarian, en réduisant significativement le délai de remboursement des dettes locatives laissé aux foyers ;

Sur proposition de Karine Barbagli et des élus de Paris en Commun, le Conseil de Paris Centre demande :

1. Que la Préfecture de Région prenne des mesures d'urgence pour prévenir les expulsions locatives, en proposant systématiquement des solutions d'hébergement temporaire ou pérenne, via son contingent d'attribution de logements sociaux, pour les foyers en situation de vulnérabilité reconnue (DALO, handicap, problèmes de santé grave).
2. Que des moyens supplémentaires soient attribués au 115 pour permettre une prise en charge digne et rapide des personnes expulsées, et que des places supplémentaires d'hébergement d'urgence soient créées
3. Que face à la question des expulsions locatives, l'Etat privilégie des politiques de prévention volontaristes plutôt que les politiques répressives pénalisant les foyers modestes

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 19

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Abstention : 0

NPPV : 1 (M. Figueroa)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

**V PC 2025 05** – Vœu présenté par élus de Paris en Commun pour la défense de l'école publique à Paris Centre et contre les mesures envisagées pour la rentrée scolaire 2025

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que l'évolution démographique de notre secteur est encourageante : la population parisienne est en baisse de 0,6% ces 6 dernières années, or trois arrondissements dont deux situés à Paris Centre font figure d'exception. Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements voient leur population augmenter respectivement de 0,1% et 0,3% ces 6 dernières années en particulier grâce à notre engagement fort pour développer le logement social en priorisant les logements de typologie familiale, Considérant qu'un vaste travail de sectorisation a été mené en début de mandature en coopération avec le rectorat, afin de dépasser les anciennes limites des arrondissements et de mieux répartir les effectifs en créant des secteurs harmonisés entre la maternelle et l'élémentaire,

Considérant que l'éducation nationale a d'ores et déjà fermé 25 classes ces 5 dernières années à Paris Centre,

Considérant que nous avons soutenu les projets de création de 4 polyvalentes car elles nous paraissent faire sens : écoles Moussy, Béranger, Poulletier, Louvois et transformé deux écoles en projets ambitieux à destination des familles : l'école Cambon est devenue l'Académie des langues pour tous les élèves parisiens et l'école Paul Dubois qui deviendra une grande cuisine centrale pour les élèves des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements.

Considérant qu'à la rentrée 2024, nos effectifs de maternelle se sont stabilisés (notamment grâce à un travail important de passerelles entre les crèches et les écoles maternelles) et que nous comptabilisons une baisse limitée de -2,9% d'élèves



## CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

### DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

dans le premier degré à Paris Centre à la rentrée 2024 (passage de 4230 élèves en 2023 à 4118 élèves en 2024) pour 27 écoles

Considérant que certaines fermetures entraîneraient des triples niveaux ou parfois des effectifs avec un nombre d'enfant par classe atteignant de 26 ou 28 dans certaines écoles avec les sections d'inclusion entre autres.

Considérant que les mesures de fermetures présentées en décembre relèvent d'une logique purement comptable qui ne tient compte ni des temps d'inclusion quotidien des classes des dispositif d'inclusion comme le Pole Enseignement Jeune Sourd, dispositif unique à Paris, l'Unité d'Enseignement Autisme, certaines Unités localisées pour l'Inclusion Scolaire ou encore des dispositifs d'inclusion les élèves allophones (UPE2A)

Considérant que ces mesures viennent affaiblir les dynamiques locales des écoles sur des projets linguistiques (passage de 3 à 10 classes anglais bilingue ou renforcé en 5 ans) ou des écoles avec des programmes éducatifs spécifiques comme les classes à horaires aménagées ou le programme novateur CAP Maternelle.

Considérant que nous avons pourtant bâti et développé ensemble ces projets éducatifs et qu'ils contribuent au dynamisme et au vivre ensemble de l'école public.

Considérant l'investissement massif de plus de 30 millions d'euros de la Ville de Paris pour assurer des conditions optimales d'apprentissage et de bien-être aux élèves et aux communauté éducatives: création de plus de 12 cours oasis, rénovation thermique des établissements, mise en accessibilité ou encore mise en polyvalence d'école élémentaire.

Considérant que certaines fermetures envisagées viennent directement affaiblir les écoles publiques face au privé alors que les écoles hors contrat se multiplient

#### **Sur proposition de Karine Barbagli et des élus de Paris en Commun, le Conseil de Paris Centre demande :**

- Que le rectorat annule les mesures disproportionnées envisagées pour le 1<sup>er</sup> degré lors de la réunion du 10 décembre, puis confirmées par courrier le 20 décembre dernier.
- que le rectorat maintienne toutes les divisions sur le second degré afin de bénéficier de la création de postes annoncée par Madame La Ministre Elisabeth Borne, suite à son choix de poursuivre les groupes de niveau en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

## CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

## DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

- que le rectorat maintienne au même niveau les dotations horaires globales, réduites systématiquement, chaque année depuis 5 ans.
- que le rectorat augmente la brigade de remplaçant.e.s à la hauteur des besoins et à remplacer sans délai un enseignant ou un professeur absent

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents :

Nombre de votants :

Nombre des suffrages exprimés :

**V PC 2025 06** – Vœu déposé par le groupe écologiste du Conseil du Premier secteur relatif à l'occupation par des jeunes mineurs isolés de la Gaité Lyrique (3<sup>e</sup> arr)

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que des jeunes mineurs isolés, vivant à la rue, et sans famille en France, occupent depuis le 10 décembre 2024, la Gaité Lyrique (3<sup>e</sup> arr.) ;

Considérant que ces jeunes ont en moyenne entre 14 et 17 ans ;

Considérant que leur nombre de 200 au départ atteint désormais 350 personnes ;

Considérant que ce lieu culturel de la ville de Paris a dû cesser ses activités en attendant qu'une solution soit trouvée ;

Considérant que les jeunes occupent le lieu à défaut d'autre solution et qu'ils et elles y dorment, s'y réchauffent et y rechargent leur téléphone et y prennent leur petit déjeuner ;

Considérant que le lieu n'est pas adapté, car sans sanitaires en nombre suffisant et sans intimité possible ;

Considérant l'organisation exemplaire dont ils et elles font preuve : très peu de tensions malgré la promiscuité, des votes quotidiens pour gérer le collectif et la gestion d'une cagnotte ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

Considérant que leur cagnotte doit être abondée régulièrement pour les besoins de la vie collective et notamment la distribution de petits déjeuners chaque matin ;

Considérant que leur cas relève, des services de l'État qui a la responsabilité de l'hébergement d'urgence des mineurs ;

Considérant que les services de la préfecture, représentant de l'État, se limitent pour l'instant à des actions de recherche de preuve de minorité de ses jeunes, afin de justifier son inaction ;

Considérant que la ville de Paris refuse dans l'immédiat de faire droit à leur demande d'hébergement alors que des solutions temporaires plus dignes pourraient être trouvées ;

Considérant qu'il pourrait par exemple leur être proposé un accueil temporaire d'urgence dans les locaux vacants de l'Hôtel Dieu (1<sup>er</sup> arr.) ou dans l'un des deux anciens lycées parisiens actuellement sans activité ;

Considérant que cette absence de volonté de trouver une solution pour ces jeunes en grande précarité est indigne de notre pays et d'une grande ville comme Paris ;

Considérant qu'il faudrait tout mettre en œuvre pour que ces jeunes soient en études, en formation, ou puissent travailler dignement,

**Sur proposition des élu.es écologistes de Paris Centre, le Conseil du premier secteur émet le vœu que :**

- **la Maire de Paris intervienne auprès du Préfet pour qu'une solution d'hébergement pérenne soit rapidement trouvée pour ces jeunes mineur.es et qu'ils et elles soient pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance),**
- **la Maire de Paris demande, en urgence à l'APHP l'accueil des jeunes dans les locaux inoccupés de l'Hôtel Dieu ou l'hôpital du Val-de-Grâce, et que la Ville mobilise son patrimoine immobilier et notamment l'un des lycées parisiens actuellement désaffectés,**
- **les jeunes qui en font la demande puissent accéder à l'éducation publique,**



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

- **les jeunes puissent bénéficier d'une couverture santé et d'un accès gratuit aux transports en commun, comme tous.les les mineur.es parisien.nes.**

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (J. Boutault, A. Bouri, C. Faugeron, J-P  
Maurel, R. Rémy-Leleu)

Contre : 19

Abstention : 0